

Description	S. O.	✓	Notes
1. S'assurer que l'entrepreneur a examiné tous les dessins d'atelier applicables et qu'il les utilise pour l'exécution des travaux.			
2. S'assurer qu'il conserve les échantillons au chantier, en vue de leur utilisation pour référence et pour fins de comparaison avec les ouvrages terminés.			